

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PIÉMONT OLORONNAIS

REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

SÉANCE DU 09 AVRIL 2015

Présents : MM. BERNOS, MORA, LEES, CASAUX-BIC, CASABONNE, BARRERE-MAZOUAT, Mme ARTIGAU, Mme SAGE, TEULADE, Mme VOELTZEL, IDOPE, LABORDE, LAPRUN, KELLER, SOUMET, AURISSET, Mme HIRSCHINGER, Mme BESSONNEAU, OXIBAR, Mme MENE-SAFFRANE, LACRAMPE, Mme DEL PIANA, ROSENTHAL, Mme MICHAUT, ADAM, Mme BONNET, DALL'ACQUA, Mme POTIN, LABARTHE, UTHURRY, Mme GASTON, Mme GIRAUDON, BAREILLE, Mme MIQUEU, GUERY

<u>Pouvoirs</u> :	Madeleine COIG	à	Joseph LEES
	France JAUBERT-BATAILLE	à	Aimé SOUMET
	Marianne PAPAREMBORDE	à	Laurent KELLER
	Hervé LUCBEREILH	à	Daniel LACRAMPE
	Dominique FOIX	à	Henriette BONNET
	Pierre SERENA	à	Jean-Jacques DALL'ACQUA
	Didier CASTERES	à	Maïté POTIN
	Valérie SARTOLOU	à	Michel ADAM
	Jean-Etienne GAILLAT	à	Marylise GASTON
	Martine MIRANDE	à	André BERNOS

Excusés : Gérard LEPRETRE, Rosine CARDON, Aracéli ETCHENIQUE, Jean-Pierre TERUEL

REÇU

le 21 AVR. 2015

RAPPORT N°150409-08-FIN

BUDGET ANNEXE DE LA RESTAURATION SCOLAIRE : BUDGET PRIMITIF 2015

SOUS-PRÉFECTURE
LEZARDRE
M. LE MAIRE

Monsieur SOUMET présente le budget 2015 de la restauration scolaire qui s'inscrit en droite ligne de l'exercice précédent avec des objectifs poursuivis et amplifiés, à savoir :

- assurer une gestion efficiente des équipements de la Cuisine Centrale,
- participer à l'élaboration d'une politique de restauration de qualité : la mise en place de la Commission menus depuis 2007 s'est inscrite dans ce processus,
- garantir la sécurité sanitaire des usagers,
- développer un plan nutritionnel équilibré,
- recourir tant que possible aux filières courtes et aux produits issus de l'agriculture biologique,
- faciliter la cohésion entre les différents acteurs du circuit de restauration scolaire (communes, école, Trésor Public, C.C.A.S, M.S.D., usagers, Direction des Services Vétérinaires,...),
- remplir une fonction éducative.

En termes financiers, le budget de l'exercice 2015 retrace et confirme ces évolutions.

Le budget primitif 2015 de la restauration scolaire s'équilibre en dépenses et recettes de fonctionnement à 524 265.86 € TTC soit une augmentation budgétaire de 4.8 % qui s'explique à la fois par l'augmentation régulière de la fréquentation et la hausse du coût des denrées.

L'investissement du service est porté à 53 000 € TTC pour réaliser les opérations suivantes :

- acquisition d'un nouveau véhicule de liaison,
- remplacement du logiciel de facturation (qui n'était plus conforme notamment à l'interface avec la Perception),
- achat récurrent de petit matériel indispensable au bon fonctionnement du service.

Où cet exposé,

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité,

- **APPROUVE** le budget annexe 2015 de la Restauration Scolaire, arrêté aux chiffres ci-dessus.

Ainsi délibéré à OLORON STE MARIE, ledit jour 09 avril 2015

Suivent les signatures



Le Président

Daniel LACRAMPE

Affiché le 23/04/2015



REÇU

le 21 AVR. 2015

SOUS-PRÉFECTURE
OLORON STE MARIE